



DOSSIER DE PRESSE

MARCHE DES PARAPLUIES

Juin 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



VILLE DE
LYON

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

forumréfugiés

Protégeons les réfugiés!

forumréfugiés

Protégeons les réfugiés!

Journée mondiale des réfugiés

SOMMAIRE

La Marche des parapluies à Lyon, Clermont-Ferrand et Aurillac.....	3
Des événements partout en France.....	4
Rapport 2024 « l'Asile en France et en Europe ».....	5
Quelques repères	6
Chiffres et données clés.....	7
À propos de Forum réfugiés.....	8



Communiqué de Presse

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Le 20 juin prochain, les Nations unies célèbreront la Journée mondiale des réfugiés. À cette occasion, Forum réfugiés organise à Lyon, Clermont-Ferrand et Aurillac, sa traditionnelle marche des parapluies, un événement fort et symbolique de solidarité avec les réfugiés.

MARCHE DES PARAPLUIES : APPEL À MOBILISATION

Depuis 2003, la « Marche des parapluies » rappelle l'impératif de solidarité avec les personnes poussées à fuir leur pays d'origine à cause d'un conflit armé ou des persécutions. Les États signataires de la Convention du 28 juillet 1951 ont le **devoir d'accueillir et de protéger ces populations**. Le parapluie symbolise l'abri et la protection : par une mobilisation festive et solidaire, la marche permet aux associations, aux personnes engagées, aux acteurs de la société civile et aux réfugiés eux-mêmes de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs politiques.



À LYON - SAMEDI 22 JUIN

Pour la 21ème année, une marche des parapluies sera organisée à Lyon **le samedi 22 juin à 18h**. Elle partira de la **Place Guichard** (Lyon 3^{ème}), et effectuera une boucle en passant par la Presqu'île. La marche est programmée cette année un samedi (et non le 20 juin) afin de toucher un public plus nombreux par rapport à un jour de semaine.

Parallèlement, **un village de stands et d'animations** se tiendra sur la place Guichard de 15h à 22h. Au programme, musiques, animations (jeux, danses, ateliers esthétiques, sensibilisation et restauration).

À CLERMONT-FERRAND - VENDREDI 14 JUIN

Pour la 4ème année, une marche des parapluies se déroulera à Clermont le **vendredi 14 juin à 14h**, en partenariat avec la mairie de Clermont-Ferrand. La marche s'inscrit dans « les rencontres politiques de l'accueil » organisées par la ville de Clermont-Ferrand les 13 et 14 juin. Elle clôturera ce temps fort en présence de nombreux élus nationaux venus pour l'assemblée générale de l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants). **La marche partira de la Mairie, pour se rendre sur la place de Jaude.**

Des **animations/ateliers** animés par nos établissements et nos partenaires seront également présents sur la **place de Jaude de 14h à 18h**.

À AURILLAC - MERCREDI 5 JUIN

Pour la 2ème année à Aurillac, une marche est prévue **le 5 juin** avec nos partenaires (France terre d'asile, l'association Aurore, Habitat Jeunes Cantal et Osengo). **Elle partira à 14h du parvis de l'Hôtel de Ville pour se rendre au Jardin des Carmes.**

Sur place, des **animations** sont prévues de **14h à 18h** : Chansons, danses, ateliers, etc.

CONTACT PRESSE

Mathias Skubich
06 01 64 51 34

À l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, Forum réfugiés organise des événements dans plusieurs départements afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'impératif de protection des réfugiés.

En Ardèche (07)

Le 19 juin à Privas, à partir de 11h30, place de la Fontaine

FÊTE AVEC LES RÉFUGIÉS

Forum réfugiés organise une fête avec et pour les réfugiés, place de la Fontaine à Privas pour célébrer la journée mondiale des réfugiés. Au programme : buffet international, animations festives, jeux avec la ludothèque Ardé'jeux, décoration réalisée par les hébergés

Dans le Cantal (15)

Le 19 juin à Saint Flour, 20h30, cinéma le Delta, 5 place du Palais

CINÉ-DÉBAT

Projection du film « Nous 3 ou rien » suivi d'un témoignage d'une personne accueillie et d'un débat animé par Laurent Delbos, Responsable Asile-Plaidoyer à Forum réfugiés.

En Corrèze (19)

Le 19 juin à Peyrelevade, à partir de 11h, CADA de Peyrelevade (1 Route des Pauses)

JOURNÉE PORTES-OUVERTES

Le CADA de Peyrelevade organise une journée d'animation. Au programme : visite du CADA, animations musicales proposées par les personnes accueillies, jeux, sensibilisation, le tout conclu par un buffet cuisiné par les personnes accueillies.

En Haute-Garonne (31)

Le 20 juin à Toulouse, de 14h à 17h, la Base Toulouse

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Forum réfugiés organise une fête avec et pour les réfugiés, dans l'enceinte la Base Toulouse, pour célébrer la journée mondiale des réfugiés. Au programme : repas partagé, musique, animations et / exposition d'œuvres réalisées par les personnes accueillies.

Dans l'Hérault (34)

Le 20 juin à Montpellier, de 12h à 20h, Halle Tropisme

FÊTE AVEC LES RÉFUGIÉS

Forum réfugiés se mobilise avec ses partenaires pour sensibiliser le grand public. Au programme, Bus asile/intégration, tables rondes et débats, spectacles de danse et théâtre. Restauration sur place possible le midi et le soir.

Dans le Tarn-et-Garonne (82)

Le 22 juin à Montauban, à partir de 15h30, jardins du Secours Catholique

FÊTE AVEC LES RÉFUGIÉS

Forum réfugiés se mobilise cette année autour d'un collectif d'acteurs intervenant auprès du public migrant sur le département dans les jardins du Secours Catholique. Au programme : animations jeux pour enfants et ateliers pour adultes, goûté, témoignages de personnes accueillies, scène ouverte avec la participation de personnes accueillies et repas partagé.

Dans le Bas-Rhin (67)

Le 19 juin à Strasbourg à 13h30

4^{ÈME} MARCHÉ DES PARAPLUIES - JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

L'association Foyer Notre Dame, basée à Strasbourg, nous a sollicité afin de reprendre notre initiative de « marche des parapluies ». Nous nous sommes donc associés avec eux et une marche des parapluies se déroulera le 19 juin à 13h30 partant de la place du Château en direction de la place Saint-Thomas.

EN LIGNE

Le 18 juin, de 11h à 12h30 - Visio-conférence « L'asile en France et en Europe : présentation du rapport 2024 »

11h | Mot d'ouverture

Sylvestre Wozniak, Directeur général de Forum réfugiés

11h05 | L'asile dans le monde, présentation des principaux enjeux et données

Barbara Joannon, Chargée des relations extérieures du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés et apatrides (HCR) en France et à Monaco

11h15 | L'asile en Europe

Elise Martin Gomez, Responsable plaidoyer Europe de Forum réfugiés

11h35 | L'asile en France

Laurent Delbos, Responsable du pôle Asile-Plaidoyer de Forum réfugiés

12h00 | Échanges et réponses aux questions

Inscriptions : <https://forms.gle/tXN2Kvyz3zww2jNs6>



Le 24ème rapport « un État des lieux de l'asile en France et en Europe » constitue un outil d'information et de travail indispensable pour les spécialistes comme pour le public sensibilisé à la question de l'asile et de la protection des réfugiés. Plusieurs experts de l'association, d'autres organisations et du monde académique et de la recherche ont contribué à enrichir l'édition 2024.

Le premier chapitre de l'ouvrage dresse un **panorama statistique de l'asile dans le monde**, suivi d'éclairages sur la situation qui prévaut dans plusieurs pays d'origine des demandeurs d'asile (Haïti, RDC, Soudan...).

Le deuxième chapitre présente des **données sur l'asile en Europe** et des analyses portant sur l'évolution des dossiers européens, depuis la gestion des frontières et de l'accès au territoire, jusqu'à la mise en œuvre du régime d'asile européen commun (RAEC) et la présentation du Pacte sur la migration et l'asile adopté le 14 mai. Une partie est consacrée à la mise en œuvre de la protection temporaire pour les réfugiés d'Ukraine. On y trouvera également une analyse de la jurisprudence européenne relative à l'asile.



Consacré à la France, le troisième chapitre concerne **l'exercice du droit d'asile** en France, et analyse le traitement des demandeurs à chaque étape du parcours d'asile. Le rapport évoque ensuite les enjeux liés à l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale. La protection temporaire des réfugiés d'Ukraine est également évoquée dans une partie de ce chapitre.

Les tableaux statistiques et la bibliographie figurant en annexe achèvent de faire de ce rapport un vade-mecum pour toute personne intervenant dans le domaine de l'asile.

Le rapport sera en pré-vente à partir du 13 juin sur le site de Forum réfugiés à 23 euros et sortira le 20 juin au format papier (25 euros) et PDF (10 euros).

QUELQUES REPÈRES

La procédure de demande d'asile

Les personnes accueillies dans le cadre de la demande d'asile déclarent avoir dû fuir la guerre ou la persécution et sollicitent de la France une protection internationale. Leur demande est examinée pour établir s'ils peuvent prétendre au statut de réfugié conformément à la Convention de Genève ou, le cas échéant, au bénéfice de la protection subsidiaire.

La Convention de Genève

La France a signé en 1952 et ratifié en 1954 la Convention de Genève de 1951 qui définit ainsi le statut de réfugié (Art. 1.2 A) :

« Le terme de réfugié s'appliquera à toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, du fait de cette crainte, ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays. »

L'obtention de ce statut donne lieu à la délivrance d'une carte de résident de 10 ans.

La protection subsidiaire

Suite à la transposition des directives européennes, le droit français prévoit depuis 2003 que « le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié [telle que définie par la Convention de Genève] et qui établit qu'elle est exposée dans son pays à l'une des menaces graves suivantes ; la peine de mort; la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ; s'agissant d'un civil, une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'un conflit armé interne ou international. »

L'obtention de la protection subsidiaire ouvre droit à la délivrance d'une carte de séjour temporaire valable quatre ans.



Le dispositif national d'accueil

Le dispositif national d'accueil (DNA), coordonné et animé par l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), repose à titre principal sur l'offre d'un hébergement avec un accompagnement adapté. Il comprend des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), des dispositifs assimilés pour l'accueil des demandeurs d'asile (PRAHDA, HUDA, CAES), des centres provisoires d'hébergement (CPH) des bénéficiaires d'une protection internationale.

Les équipes des centres d'hébergement assurent un accueil personnalisé des personnes et les soutiennent dans leurs démarches administratives afin de veiller, notamment, au bon déroulement de la procédure de demande d'asile.

DANS LE MONDE

107,8 millions

de personnes en situation de déplacement forcé

DONT **36,4 millions**

de réfugiés et de demandeurs d'asile

ET **76 millions**

de déplacés internes

ET **4,4 millions**

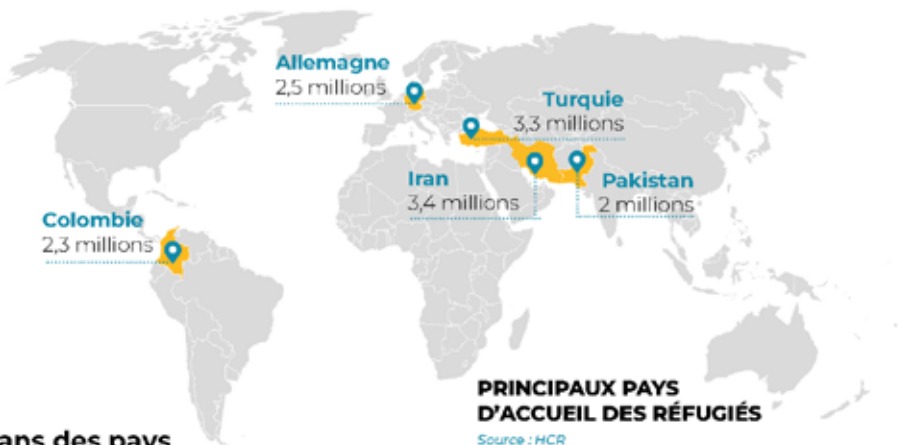
d'apatrides

Plus de 7 personnes sur 10 parmi tous les réfugiés et demandeurs d'asile sous le mandat de l'UNHCR viennent de seulement 5 pays.

5 principaux pays d'origine

1. Syrie	6.5 millions
2. Afghanistan	6.1 millions
3. Ukraine	6 millions
4. Venezuela	5.6 millions
5. Soudan du sud	2.2 millions

Source : Nations Unies



Environ **3 réfugiés sur 4** sont accueillis dans des pays à faibles ou moyens revenus

EN EUROPE

1049 premières demandes d'asile

5 principaux pays d'origine

1. Syrie	17%
2. Afghanistan	10%
3. Turquie	9%
4. Venezuela	6%
5. Colombie	6%

5 principaux pays d'accueil

1. Allemagne	31%
2. Espagne	15%
3. France	14%
4. Italie	12%
5. Grèce	6%

Source : Eurostat

EN FRANCE

149 511 premières demandes d'asile

dont **145 522** en préfecture, **798** en centre de rétention administrative (CRA), et **3 191** dans le cadre de la réinstallation



En Préfecture

145 522

premières demandes d'asile enregistrées dont **25%** en procédures Dublin et **75%** en procédures normales et accélérées à la fin de l'année 2023.

10 principaux pays d'origine

1. Afghanistan	16 948	6. Rép. Démocratique du Congo	8 991
2. Guinée	10 567	7. Géorgie	6 162
3. Turquie	9 837	8. Soudan	5 640
4. Côte d'Ivoire	9 635	9. Russie	4 164
5. Bangladesh	9 570	10. Sri Lanka	3 566

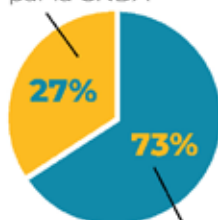


À l'OFPRA

142 496

demandes enregistrées

Protection accordée par la CNDA



Protection accordée par l'OFPRA

60 808

personnes protégées

Taux de protection global

44,5%

Taux d'accord OFPRA : **32,8%**
Taux d'accord CNDA : **20,5%**

Sources : OFPRA, ministère de l'Intérieur

60,7% des décisions

ont accordé un statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire

Source : Eurostat

FORUM RÉFUGIÉS

AGIR EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Forum réfugiés est une association sans but lucratif créée en 1982 qui agit en France et à l'international pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, la défense du droit d'asile et la promotion de l'état de droit. L'association est dotée du statut consultatif spécial auprès de l'ONU.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER CEUX QUI ONT DÛ FUIR LEUR PAYS

Les personnes accueillies par l'association ont fui leur pays du fait de la guerre, des persécutions ou de l'absence d'État de droit. Elles sollicitent la protection de la France au titre de la Convention de Genève de 1951. Pour beaucoup d'entre elles, le parcours d'exil s'est accompagné de violences subies, si bien qu'elles arrivent dans un état de fragilité physique et psychologique. Forum réfugiés leur propose un accompagnement juridique et administratif. L'association lutte contre les discriminations dont les demandeurs d'asile, les réfugiés et les autres étrangers peuvent faire l'objet.

L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT

Forum réfugiés gère :

Les **structures de premier accueil pour demandeurs d'asile** (SPADA) de Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Nice et Toulon. Les SPADA constituent le premier accueil, elles accompagnent les demandeurs d'asile dans l'ouverture des droits et la procédure de demande d'asile.

Des **dispositifs d'hébergement et d'accompagnement pour demandeurs d'asile** (centre de transit, CAES, HUDA, CADA) dans neuf départements en France (Allier, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Rhône et Var). Dans tous ses établissements, Forum réfugiés assure un accompagnement dans les démarches administratives, juridiques, sanitaires et sociales, adapté à la situation de chaque personne accueillie.

Des **centres provisoires d'hébergement** (CPH) dans les départements de l'Allier, du Cantal et du Rhône. Ces dispositifs sont dédiés à l'accueil des bénéficiaires d'une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire) – qui nécessitent un accompagnement renforcé – avant leur accès à un logement pérenne.

Des dispositifs d'hébergement, d'**évaluation et de suivi des mineurs non accompagnés**.

Chiffres clés

+ de 48 000
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
EN 2023

+ de 3 200
PLACES
D'HÉBERGEMENT

581
SALARIÉS

150
BÉNÉVOLES

Les actions sont financées principalement par l'État, l'Union européenne, des collectivités territoriales et des fondations privées.

Implantation



LA SANTÉ

Les centres Essor assurent des consultations médicales, des thérapies psychologiques, des séances de kinésithérapie, des ateliers d'art-thérapie et des actions de prévention à destination des personnes exilées.

Forum réfugiés pilote également, depuis 2021 dans les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que dans le département du Rhône, un programme qui vient améliorer l'accès aux soins et l'articulation des parcours de santé des réfugiés et des demandeurs d'asile (ACCSO).

L'AIDE À L'INTÉGRATION

Dans le cadre du programme AGIR depuis 2022, Forum réfugiés accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale de manière globale et personnalisée, dans huit départements des régions Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie.

Forum réfugiés développe depuis 2011 des programmes d'accueil des bénéficiaires d'une protection internationale arrivant en France dans le cadre d'opérations de réinstallation menées en partenariat avec l'État, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTRANGERS EN RÉTENTION

Forum réfugiés est présent, pour une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits auprès des personnes retenues dans les centres de rétention administrative (CRA) de Lyon, Marseille, Nice, Nîmes, Sète et Perpignan. L'association assure également une permanence juridique par téléphone pour les étrangers placés en zone d'attente à la frontière.

LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS ET DE L'ÉTAT DE DROIT DANS CERTAINS PAYS D'ORIGINE OU DE TRANSIT

L'action internationale représente un élément identitaire fondamental de Forum réfugiés qui s'engage en faveur des droits des personnes vulnérables dans certains pays d'origine ou de transit. L'association a mené ou mène actuellement des projets en Albanie, République démocratique du Congo, Guinée, Niger et Liban.

Trois axes d'interventions :

- › Accompagner et défendre des personnes en besoin de protection internationale dans les pays d'origine ou de transit.
- › Soutenir des organisations de la société civile engagées en faveur de la promotion, de la protection ou de la défense des droits des populations vulnérables.
- › Mener des actions de plaidoyer international, nourri de ses actions de terrain, à travers son statut d'observateur au conseil économique et social des Nations unies, ou de sa participation au réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAC).

